Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Maçon, veuillez visiter :
bpmacon.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Maçon - E3 Travaux spécifiques

Session 2009 • Code sujet : **E3 - U30** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Préparation et réalisation d’une ouverture dans un mur (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bpmacon.fr/assets/annales/bp-macon/U30 - Travaux spécifiques/2009/BP Maçon - U30 - Travaux spécifiques - Session 2009 - 2-Sujet.pdf

1. Préparation et réalisation d’une ouverture dans un mur

La feuille d’évaluation du BP Maçon porte sur l’étude préparatoire et la réalisation d’une ouverture dans un mur. Elle évalue le mode opératoire, la sécurité, l’implantation, la précision de la baie et la qualité des finitions.

Étude préparatoire

Question 1. Préparer le mode opératoire des travaux à réaliser.

1. Lire les consignes et le plan, repérer l’ouverture, les réseaux et les éléments porteurs.
2. Protéger et baliser la zone, préparer les outils, les EPI et l’évacuation des gravats. Prévoir l’étaiement selon les consignes de chantier.
3. Tracer l’ouverture, découper puis démolir progressivement sans dégrader les parties conservées. Réaliser le linteau selon le plan, puis contrôler la baie, garnir son pourtour et nettoyer.

Le mode opératoire fixe l’ordre des travaux et les contrôles à réaliser à chaque étape.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Préparer, sécuriser, étayer selon les consignes, implanter, démolir progressivement, réaliser et contrôler l’ouverture, puis finir et nettoyer.

Démolition, sécurité et implantation

Question 2. Effectuer avec soin la démolition partielle du mur, organiser le poste de travail en respectant les mesures de sécurité, puis implanter l’ouverture dans l’axe du mur et réaliser les gabarits à laisser sur place pour la correction.

Protéger et baliser le poste, éloigner les tiers et porter les EPI adaptés : casque, lunettes, gants, chaussures de sécurité, protections auditive et respiratoire. Prévoir la maîtrise des poussières et l’évacuation régulière des gravats.

- Découper et démolir par étapes, avec soin, en préservant les parties conservées.
- Implanter l’ouverture dans l’axe du mur avec une tolérance de ± 5 mm.
- Réaliser les gabarits de contrôle et les laisser sur place pour la correction.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Découpe soignée, poste sécurisé, implantation dans l’axe du mur à ± 5 mm et gabarits laissés sur place.

Réalisation et finitions

Question 3. Réaliser l'ouverture en respectant les cotes, l'équerrage de la baie et la régularité de sa partie intérieure, puis soigner le garnissage du pourtour, la propreté de l'ouverture et les finitions générales de l'ouvrage.

Critère	Exigence
Cotes de l'ouverture	Respect du plan, tolérance ± 1 cm
Équerrage de la baie	Tolérance ± 2°
Partie intérieure	Régulière
Finitions	Pourtour garni, ouverture propre, ouvrage soigné

Contrôler les cotes et l'équerrage, régulariser les faces intérieures, garnir le pourtour et nettoyer l'ouverture ainsi que le poste de travail.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Ouverture conforme au plan à ± 1 cm et à l'équerrage à ± 2°, intérieure régulière, pourtour garni et finitions propres.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2009)

Bilan de l'épreuve : Cette feuille d'évaluation concerne le BP Maçon, épreuve E3 - Travaux spécifiques - U30, session 2009. La durée et le coefficient ne sont pas indiqués. Le travail évalué porte sur la préparation et la réalisation d'une ouverture dans un mur, du mode opératoire aux finitions, avec des critères de sécurité, d'implantation, de précision et de qualité d'exécution.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'ouverture doit être implantée dans l'axe du mur avec une tolérance de plus ou moins 5 mm.
- Les cotes de l'ouverture sont évaluées avec une tolérance de plus ou moins 1 cm.
- L'équerrage de la baie doit respecter une tolérance de plus ou moins 2 degrés.
- Les gabarits réalisés doivent être laissés sur place pour permettre la correction.

Points de vigilance & attentes du jury

- Préparer un mode opératoire et organiser le poste de travail avant les travaux.
- Respecter les mesures de sécurité pendant l'épreuve, contrôlées en cours de réalisation.
- Vérifier l'axe, les cotes et l'équerrage de la baie selon les tolérances indiquées.
- Soigner la découpe, le garnissage du pourtour, la propreté et les finitions générales.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quelles tolérances faut-il respecter pour l'implantation et la réalisation de la baie ?

L'ouverture doit être implantée dans l'axe du mur à plus ou moins 5 mm. Les cotes sont évaluées à plus ou moins 1 cm et l'équerrage de la baie à plus ou moins 2 degrés.

Q : Que faut-il faire des gabarits après l'implantation ?

La feuille précise que les gabarits réalisés doivent être laissés sur place pour la correction. Le correcteur peut ainsi vérifier l'implantation de l'ouverture dans l'axe du mur.

Q : Comment les points sont-ils répartis entre la préparation et les travaux ?

Le mode opératoire vaut 20 points. Les travaux totalisent 80 points : démolition 10, organisation et sécurité 10, implantation 20, réalisation de l'ouverture 30 et valeur marchande 10.

Q : Quels critères de qualité sont évalués à la fin du travail ?

La grille évalue le garnissage du pourtour de la baie, la propreté de l'ouverture et les finitions générales de l'ouvrage. Elle prend aussi en compte la régularité de la partie intérieure et le soin de la découpe.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpmacon.fr/assets/annales/bp-macon/U30 - Travaux spécifiques/2009/BP Maçon - U30 - Travaux spécifiques - Session 2009 - 2-Sujet.pdf

Ressources BP Maçon : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.